

---

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

**Séance du Conseil Municipal du jeudi 19 décembre 2024.**

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le treize décembre deux mille vingt-quatre s'est réuni en séance.

M. Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

Mme Christine ROBERT, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Danièle DUBREIL, M. Michel PICARD, M. Philippe HOGOMMAT, Adjointes au Maire.

Mme Nicole SIEPI, M. Abdelmalek BENSEDDIK, Mme Anne-Marie BESNOUIN, M. Laurent BOULA, M. Chaouki BOUBERKA, Mme Caroline OLIVIER, Mme Amandine MARTINEZ, M. Olivier MEDROS, Mme Jennifer BALLAND, Mme Virginie BUSSON, Mme Christelle BENDADDA, M. Mickaël MARC, Mme Barbara LEVESQUE, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNÉS POUVOIRS :**

M. Claude MATHON	à	M. le Maire
Mme Tatiana PRIEZ	à	Mme Nicole SIEPI
Mme Laurence TEREFEKO	à	Mme Christine ROBERT
Mme Laura BELLOIS	à	Mme Danièle DUBREIL
M. Christian DANDRIMONT	à	M. Mickaël MARC
M. Sylvain LANDEMAINE	à	M. Philippe HOGOMMAT
M. Franck GAILLOT	à	M. Chaouki BOUBERKA

**ABSENTS :**

M. Daniel HEQUET  
M. Nassim KERBACHI  
Mme Virginie THERIZOLS  
M. Guillaume GINGUENE  
Mme Coline OLIVIER

**SECRETAIRE DE SÉANCE :**

Mme Nicole SIEPI

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 31.

---

**279.12.2024 FINANCES****AVANCES DE SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS ET AUX ORGANISMES PUBLICS**

---

**Résumé :**

Afin de permettre de régler des dépenses dès le début de l'année suivante, la commune verse une avance de subvention aux associations, à l'Amicale des agents communaux et aux organismes publics (CCAS et Caisse des écoles) rattachés à la ville.

Cette avance est calculée selon la méthode définie dans l'annexe.

**Enjeux et objectifs :**

Cela permettra aux bénéficiaires de pouvoir régler leurs dépenses du début de l'année suivante et ce avant le vote du budget primitif.

**Présentation du projet :**

Le versement de l'acompte pour les associations est soumis aux conditions suivantes :

- Demande de subvention pour l'année 2025 par l'association
- Demande d'acompte par l'association et montant attribué de l'année 2024 supérieur à 1000€

Les avances sont récapitulées dans le tableau annexé.

Il est proposé à l'Assemblée délibérante d'approuver le montant des avances de subventions allouées aux associations, l'Amicale des agents communaux et organismes publics (CCAS et Caisse des Ecoles)

**Impact financier :**

Le versement des acomptes correspond à un total de 104.678€.

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** le tableau annexé des avances de subventions,

**VU** l'avis favorable à l'unanimité de la commission plénière du 9 décembre 2024,

**CONSIDERANT** que le versement d'une avance de subvention permettrait aux associations, l'Amicale des agents communaux et aux organismes publics de bien fonctionner dès le début d'année 2025,

**CONSIDERANT** la nécessité d'attribuer une avance sur le montant de la subvention 2025,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,**

**DECIDE : A L'UNANIMITE**

**Article 1 :**

De verser des avances de subventions aux associations, à l'Amicale des agents communaux et aux organismes associés (CCAS et Caisse des Ecoles) selon le tableau annexé.

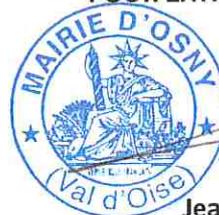
**Article 2 :**

Les dépenses afférentes seront inscrites au budget communal de l'exercice 2025.

**Article 3 :**

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

**Fait et délibéré à OSNY, le 19 décembre 2024  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,**



**Le Maire**

**Jean-Michel LEVESQUE**

**ANNEXE à la délibération :****AVANCES DE SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS ET AUX ORGANISMES PUBLICS****AVANCES DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX ORGANISMES PUBLICS**

<b>Nom de l'association ou organisme public</b>	<b>Montant BP 2024</b>	<b>Avance à verser</b>	
<b>Amicale des Agents Communaux</b>	27 040	13 520	6 douzièmes
<b>Gym volontaire</b>	1 300	325	3 douzièmes
<b>Volley (A.VO.P.)</b>	3 000	750	3 douzièmes
<b>A.T.L.O. (Association Tennis Lawn d'Osny)</b>	5 000	1 250	3 douzièmes
<b>Osny Football Club</b>	28 000	7 000	3 douzièmes
<b>Judo Club Osny</b>	4 000	1 000	3 douzièmes
<b>Tir à l'arc (Les Archers de Grouchy)</b>	2 000	500	3 douzièmes
<b>BMX Club Osny (Osny Bicross Club)</b>	3 000	750	3 douzièmes
<b>E.G.O. (Espoirs Gymnastiques d'Osny)</b>	3 000	750	3 douzièmes
<b>Hand ball (EX-AEQUO)</b>	2 000	500	3 douzièmes
<b>C.C.A.S</b>	90 000	45 000	6 douzièmes
<b>Caisse des Ecoles</b>	50 000	33 333	8 douzièmes